

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 20° de l'article 4 du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*

DÉPENSES DE FONCTION OU FRAIS DE REPRÉSENTATION DES TITULAIRES D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS PUBLICS

Exercice financier : 2025-2026

Trimestre : Janvier, février et mars 2026

Nom de la personne	Fonction	Description de la dépense	Date	Coût (\$)
Trudel, Yves	Président-directeur général	Rencontre de travail et représentation	2025-12-04	20,00
Trudel, Yves	Président-directeur général	Rencontre de travail et représentation	2025-12-05	30,31
Trudel, Yves	Président-directeur général	Rencontre de travail et représentation	2025-12-22	16,00
Trudel, Yves	Président-directeur général	Rencontre de travail et représentation	2026-02-05	64,63
Dubé, Steve	Vice-présidente à la surveillance des marchés publics	Rencontre de travail et représentation	2026-02-05	66,19

Informations complémentaires

Les frais déclarés sont ceux comptabilisés durant le présent trimestre.